

Présents :

Président	Gilles SEZIONALE
Secrétaire Générale	Dominique CUPILLARD

Ligue AURA	Jean-Luc MANAUDOU
Ligue Bourgogne Franche-Comté	Patrick TRIOEN (en partie)
Ligue Centre Val de Loire	Michel SAUGET
Ligue Corse	Christine ARNOUX
Ligue Grand Est	Stéphane METZGER
Ligue Guadeloupe	Gérard OLIVARY
Ligue Guyane	Myrtho MANDE
Ligue Haut de France	Benjamin MERCIER (Président Délégué)
Ligue Ile de France	Claudie ARNAUD (Vice-Présidente Déléguée)
Ligue Martinique	Alex BADIAN (en partie)
Ligue Normandie	Philippe BRIOUT (en partie)
Ligue Nouvelle Aquitaine	Marc DEBERGHES
Ligue Occitanie	Bernard DALMON
Ligue Pays de la Loire	Joël PINEAU
Ligue PACA	Dominique LAGIER (Présidente Déléguée)
Ligue La Réunion	Henri FONTAINE
Présidente CC « Outre-Mer »	Guilène FAUBOURG

Excusés :

Ligue Bretagne	Bénédicte COMPOIS
Ligue Nouvelle Calédonie	Jean-Claude ROBIN
Ligue Tahiti	Michel SOMMERS

Assistent :

Directeur Général	Laurent CIUBINI
Directeur Technique National	Julien ISSOULIE
DTN Adjointe	Agnès BERTHET
Collaboratrice Secrétaire Générale	Magali TAPRET
Collaboratrice Président, responsable MG	Valérie GICQUEL

Gilles Sézionale fait un retour sur le rendez-vous de ce jour avec Michel CADOT, Président de l'Agence Nationale du Sport, qu'il qualifie de très constructif. Les échanges ont principalement porté sur la problématique liée aux équipements sportifs. Michel Cadot s'est montré extrêmement intéressé par l'idée d'implantation de bassins de ligues gérés par la Fédération. Il a confirmé la volonté de l'ANS de soutenir les grandes fédérations dans leur politique en termes d'équipements sportifs et dans leur volonté d'indépendance notamment de propriété et de

gestion d'équipements ainsi que pour la mise en place de plans de structuration de la pratique sportive du développement jusqu'au plus haut niveau.

1. – Dynamique des Territoires

Philippe Briout rappelle que la dynamique des Territoires globalise une partie de la réforme de la Gouvernance de la Fédération, avec l'idée de travailler sur des logiques proches du terrain, en favorisant l'implication et la responsabilité de chacun.

Plusieurs cercles et missions ont été identifiés et confiés à un chef de file désigné pour :

- **La contractualisation**, dont la mise en place va demander du temps ;
- **La labellisation**, sous la responsabilité de Julien Ville : l'objectif étant de faire évoluer l'esprit de ce dispositif ;
- **Le PSF**, sous la responsabilité d'Olivier Hirtzig : un point précis est à l'ordre du jour de cette réunion ;
- **L'Outremer**, sous la responsabilité de Guilène Faubourg ;
- **Le Conseil consultatif des Clubs**, sous la responsabilité de Stéphane Metzger : également à l'ordre du jour de cette réunion, l'idée de cet organe est de compléter l'organisation hiérarchique descendante de la Fédération avec la volonté d'explicitier la politique fédérale, d'avoir un retour de terrain basé sur l'expression des territoires et de sensibiliser les acteurs du terrain aux enjeux fédéraux. Il apparaît en effet que la distanciation n'est pas propice à la l'émergence d'un esprit fédéral solidaire et cohérent. L'objectif dans un premier temps est de lancer un appel à candidature à destination des clubs visant à créer un organe consultatif constitué d'un panel représentatif de clubs volontaires.

Stéphane Metzger complète les propos de Philippe Briout. Le retour de cet appel à candidature permettra d'intensifier la proximité qui existe entre les clubs et la Fédération. L'idée est de créer du lien, de soumettre des projets à l'expertise des clubs, tous niveaux confondus, et d'obtenir des retours pertinents sur les problématiques de terrains. Les clubs, en tant qu'acteurs du système, pourraient également faire émerger de nouvelles idées et remonter des problématiques qui pourraient avoir une résonance pour le plus grand nombre.

A l'issue de cette réunion, l'appel à candidature sera lancé à destination des clubs.

Dominique Cupillard rappelle que la structuration des cercles n'est pas totalement achevée. Un email sera adressé dans les prochains jours aux Présidents de Liges afin de les solliciter sur les besoins en termes de représentation territoriale sur les cercles de compétences dont la structuration est à ce jour validée.

Point sur le PSF

Agnès Berthet présente la campagne 2021 du PSF.

Le cadrage général de l'ANS :

- Une enveloppe octroyée pour 2021 supérieure à 2020 avec des actions très spécifiques liées au plan de relance. Des principes doivent néanmoins être respectés :
 - o 50% de part réservée aux clubs à échéance 2024.

- Maintien / sanctuarisation des crédits attribués en Outre-mer, à minima reconduits cette année.
 - Garantie d'une attribution équitable et transparente, au travers notamment de la transmission nominative des commissions nationales ou territoriales et des critères d'instruction partagés par l'ensemble des commissions.
 - Renforcement des actions menées en faveur des femmes et des jeunes filles.
- Les stratégies fédérales au cœur de la démarche en lien avec les politiques publiques :
- Corriger les inégalités sociales et territoriales ; renforcer la lutte contre les dérives et les violences dans le sport.
 - Pratique féminines : + 25% de crédits notamment pour les fédérations ayant moins de 50% de licenciées.
 - Prise en compte des pratiques des personnes en situation de handicap.

Les spécificités de la campagne 2021 :

- Un « Plan de relance », à hauteur de 300 000 Euros :
 - À destination des associations en très grande difficulté, proches de l'état de cessation de paiement ;
 - En faveur d'actions qui favorisent la reprise de l'activité sportive ;
 - Pour répondre aux besoins des associations qui respectent les mesures liées aux protocoles sanitaires imposés.
- Plusieurs scénarii pour la prise en compte des bilans 2020 dans un contexte de crise sanitaire :
 - L'action a été financée mais n'a pas pu être réalisée : report de l'action ;
 - L'action a été menée : scénario classique ;
 - L'action a été partiellement réalisée : dispositif pour le club d'attester sur l'honneur et de déposer un bilan de l'action fin 2021.
- Organisation des actions de 2021 : maintien d'un catalogue d'actions sensiblement identique à 2020, dont le développement des pratiques, la promotion du sport santé et le développement de l'éthique et de la citoyenneté.
- Enveloppe réservée pour les clubs PPF identifiés « Accession HN », sur des actions qui précédemment n'étaient pas financées : actions de détection, d'encadrement (vacations et formations), actions sportives (stages, regroupements, déplacements de sélections).
- Un accompagnement et une communication nécessaires et importants :
 - Organisation d'un webinaire en partenariat avec l'Agence le 8 avril au cours duquel les différents dispositifs d'aides seront évoqués.
 - Organisation d'un webinaire avec les référents territoriaux identifiés par les ligues en appui au niveau local - entre le 12 et le 16 avril.
 - Interventions et présences fédérales possibles lors de l'organisation de webinaires régionaux.
 - Le cercle de compétence en accompagnement des structures.
 - Mails et appels téléphoniques selon les besoins spécifiques – Catherine Arribe et Vincent Brière.

- Le rôle des ligues en lien avec le cercle de compétence :
 - o Constitution d'une commission régionale PSF dans chaque ligue, avec transmission nominative à l'Agence via la fédération.
Préconisation de composition : le Président de ligue ou son représentant, un élu de la ligue, un représentant des CD, un représentant des clubs, un CTS, un salarié (agent de développement et/ou directeur d'ERFAN).
 - o En amont des dépôts de dossiers : traitement des bilans PSF 2020 en lien avec le cercle de compétence, diffusion des informations relatives à la campagne 2021, accompagnement des structures pour élaborer les dossiers de demande de subvention et aide à l'élaboration des projets de développement.
 - o Phase d'instruction de la campagne : étude de la complétude des dossiers et étude des actions avec avis technique.
 - o Après la campagne : diffusion des résultats aux clubs et CD et traitement des bilans PSF 2021.

- Un calendrier prévisionnel serré :
 - o Lancement de la campagne le 6 avril 2021 ;
 - o Dépôt des dossiers dans Compte Asso au plus tard le 17 mai 2021 ;
 - o Instruction ligues ;
 - o Instruction nationale ;
 - o Transmission du fichier final à l'ANS pour le 30 juin 2021 => un délai supplémentaire de 15 jours a été sollicité par la Fédération, dans l'attente du retour de l'Agence.

La présentation complète est jointe au présent procès-verbal.

Pour compléter, Bernard Dalmon précise que les préconisations fédérales pour la composition de ces commissions régionales PSF sont données à minima et peuvent être élargies. Ces commissions seront en lien direct avec le cercle de compétence et examineront les dossiers dans les ligues.

Jean-Luc Manaudou demande si les clubs identifiés « Accession HN » pourront déposer directement leur dossier auprès de l'ANS, sans passer par la ligue.

Agnès Berthet confirme qu'en ce qui concerne la partie PSF, celle-ci est bien gérée par la Fédération qui instruit les dossiers, en lien avec les ligues, et les propose à l'ANS pour le compte du PSF. L'ANS doit se positionner sur l'enveloppe PSF qui accompagnera l'accession. Il existe aussi un appel à projet national, réalisé et instruit par l'Agence, en partenariat in fine avec la Fédération, qui devrait être sur le même modèle que l'année dernière, et qui passait par les ligues.

En ce qui concerne le plan de relance à destination des clubs en grande difficulté, il est précisé que l'instruction se fera sur le même timing que le PSF. Le plan de relance est directement intégré à la campagne PSF 2021.

La phase d'instruction ligue et Fédération devrait s'étaler sur 3 semaines environ. Une deadline devrait être définie dans les prochains jours.

Stéphane Metzger tient à saluer l'évolution du PSF par rapport à l'année dernière. Il s'interroge néanmoins sur la communication efficiente et rapide qui pourra être faite aux clubs.

Agnès Berthet informe que dans un premier temps la note détaillée adressée aux structures dans les prochains jours devrait répondre à la grande majorité des interrogations et incompréhensions des clubs, notamment sur les actions non réalisées. L'organisation de Webinaires entre également dans le cadre de cette communication. Pour toutes autres questions, le cercle de compétence a pour volonté de se mobiliser afin d'accompagner les ligues, les comités départementaux et les clubs ; une adresse mail dédiée au PSF sera prochainement mise en place et communiquée.

2. – Projet de pétition nationale

Suite aux dernières annonces de la Ministre déléguée en charge des sports relatives à la construction de bassins éphémères dans les gymnases scolaires pour un budget de 12M€ et à la reprise des activités EPS sur l'ensemble du territoire dans les piscines, alors que les activités associatives sont toujours à l'arrêt, le Bureau propose de lancer une action écrite, sous forme de pétition nationale, auprès des différentes structures fédérales et des licenciés, qui pourraient la relayer. Cet écrit vise à réaffirmer le désarroi de nos structures face aux multiples communications du gouvernement jugées parfois incompréhensibles et inadaptées notamment en ce qui concerne la mise en place des bassins mobiles au détriment des clubs et l'absence de contamination dans les bassins. Le lancement de cette action reste néanmoins soumis aux annonces gouvernementales de ce jour.

L'ensemble des Présidents de Ligues présents adhère à cette proposition.

3 – Point sur les organisations nationales et internationales

✓ Natation Artistique :

- Rencontre Nationale Juniors du 2 au 4 avril à Sète : pour le public dérogatoire, à l'exception de 8 nageuses non listées qui pourront avec l'accord du Ministère compléter les ballets et duos, soit - 14 % de public dérogatoire.
- TQO du 1^{er} au 4 mai au Japon pour la qualification du duo et du ballet : travail sur la procédure d'obtention des visas.
- COMEN du 14 au 18 juillet 2021 à Angers : finalisation de l'organisation en cours.
- World Séries en distanciel : annulation en raison du contexte.

✓ Eau libre :

- Championnats de France du 10 au 13 juin 2021 à Gravelines.
- Championnats d'Europe Juniors du 23 au 25 juillet 2021 : 2 lieux d'organisation actuellement à l'étude en Ile-de-France.

✓ Plongeon :

- Coupe du Monde du 21 au 26 avril 2021 au Japon : 1 quota à 10m obtenu chez les messieurs. Reste à obtenir 1 ou 2 quotas chez les féminines et compléter la sélection avec les 3m et le plongeon synchronisé. Même problématique d'obtention des visas qu'en natation artistique.
- Championnats de France d'été : annulés en raison du contexte sanitaire ; le cercle de compétence se penche sur l'organisation de meetings dès que les activités pourront reprendre.

✓ **Water-Polo :**

- Championnats Elite : l'objectif est de terminer à minima les deux phases régulières avec une date butoir pour tenir la finale dont l'organisation reste à déterminer.
- Divisions N1-N2 : Si reprise possible en juin, projet d'organisation de tournois d'animation ; dans l'attente des annonces de ce jour. En ce qui concerne les Coupes de France des ligues U13, U15 et U17, une réunion des clubs de N1& N2 est programmée la semaine prochaine afin de décider de la suite à donner pour ces 3 catégories d'âges.

✓ **Natation Course**

- Championnats de France du 15 au 20 juin à Chartres : qualificatifs pour les JO.
- Championnats d'Europe Juniors du 6 au 11 juillet à Rome.
- Championnats du Monde Juniors du 24 au 29 août à Kazan en Russie.
- Incertitudes sur la COMEN.
- Championnats de France Juniors à Chalon-sur-Saône : décalage de la date au 12 mai avec une nouvelle dénomination.
- Championnats de France N2 & Championnats de France Jeunes : impossibilité pour Melun d'organiser les N2 au-delà du 30 mai et désistement de la Ligue Nouvelle Aquitaine pour les Jeunes. Le cercle de compétence Natation Course mène une réflexion sur les pistes de reprise des activités et les options qui s'offrent pour ces catégories d'âges.

✓ **Maîtres :**

- Championnats de France N2 du 28 au 30 mai à Béthune.
- Championnats de France Eté du 24 au 27 juin à Canet en Roussillon : programme à l'étude avec l'idée de mixer les compétitions en plusieurs parties : séniors, Eau libre, relais et les plus jeunes.

✓ **Assemblée Générale de La Baule :** Les travaux se dérouleront du vendredi 11 juin 10h00 au samedi 12 juin 16h00.

Marc Deberghes fait part de l'interrogation de deux clubs de sa ligue sur des Championnats de France de Sauvetage Sportif auxquels ont participé des nageurs non listés.

Julien Issoulié répond que la FFSS a une population d'athlètes listés. La procédure d'élargissement a été la même que pour la FFN ; leur quota de non listés est le même que le quota de nos non listés. La problématique est la même que pour les ultramarins qui peuvent s'entraîner chez eux mais ne peuvent pas participer aux Championnats en métropole.

Le but est bien entendu que le plus grand nombre nage, mais l'équité est compliquée à trouver en fonction des secteurs et des territoires.

4 – Point sur la situation à date dans les ligues

Un tour de table est effectué afin que chacun fasse un point de situation sur les activités de sa Ligue.

Centre Val de Loire : réalisation d'un courrier explicatif à destination des clubs sur les différentes possibilités relatives aux remboursements, avoirs ou dons pour la prochaine saison

- Quid de la labellisation 2019/2020 ? *Le cercle se réunit une dernière fois la semaine prochaine pour finaliser ce dispositif* – Championnats de France de Chartres : la demande de subvention a-t-elle bien été faite et la ligue sera-t-elle sollicitée en ce qui concerne le jury ? *La demande de subvention a bien été faite ; en ce qui concerne le jury un point sera fait avec Denis Cadon* – Championnats de France interclubs des maîtres à Tours : cette compétition sera-t-elle reportée à Tours en 2022 à Tours ? *La même procédure qu'en 2020 sera appliquée, à savoir que les organisateurs ayant été contraints d'annuler leur compétition en raison de la crise sanitaire auront la priorité pour l'organisation la saison suivante.*

Ile de France : Difficulté des clubs quant au retour à l'activité, en attente du positionnement du Gouvernement - Remboursement des adhésions : la fédération a-t-elle prévu un dispositif afin d'inciter les clubs à licencier les nageurs dont le tarif de la licence a été payé par l'adhérent, notamment via la mise en place d'un soutien financier sur la licence ? *La Fédération ne peut malheureusement pas se permettre d'aide financière sur le montant de la licence car cela implique également un geste sur la part régionale. Seules des aides via le PSF et des dispositifs incitatifs sont mis en place.*

Nouvelle Aquitaine : Mêmes interrogations des clubs et des adhérents sur le retour aux bassins et sur les actions fédérales ainsi que sur les modalités de remboursements, avoirs ou dons sur les licences - Présence hier à Limoges de la Ministre déléguée aux Sports sur les plans JAN et l'AA : la Ligue régionale n'a pas été informée en amont ni invitée malgré une intervention fédérale, alors que le comité départemental, le club et une athlète étaient présents. *Un courrier sera rédigé afin d'exprimer la désapprobation de la Fédération sur ce point* - Refus complet pour certains clubs et la Ligue d'octroi de l'aide à la solidarité : *même constat pour l'Occitanie et les Pays de la Loire, alors que le Grand Est et le Centre Val de Loire ont vu toutes leurs demandes acceptées. Une disparité régionale semble exister.*

Guadeloupe : Perte de licences depuis 2017 avec la fermeture de lieux de pratique, accentuée par la crise sanitaire - Problématique liée à l'impossibilité pour l'Elite guadeloupéenne de participer aux Championnats de France Juniors ; difficulté de maintenir la motivation et l'intérêt – Pas de problème particulier en termes de pratique - La saison eau libre débute le 25 avril avec l'étape de Coupe de France avec un protocole sanitaire adapté.

Pays de la Loire : Très peu d'activités – Forte communication auprès des collectivités territoriales afin de les inciter à rouvrir leur bassin extérieur – Création de flyers à destination des clubs visant à inciter la reprise des activités - Préparation des activités sur la saison estivale notamment en milieu naturel – Quid de la communication fédérale sur la relance du Challenge « A vos plots » ? *Une communication a bien été effectuée avec un relais demandé aux ligues* – Plusieurs organisations à venir : 2 compétitions nationales et 1 compétition internationale de Natation Artistique à Angers, l'AG fédérale à La Baule et la Coupe de France et Critérium de Natation Estivale à Laval le dernier week-end d'août.

AURA : Rien de plus par rapport aux interventions précédentes – Déménagement du siège social de la Ligue – Quelle est la position des ligues sur les engagements Water-Polo encaissés par les ligues ? *Il s'agit d'une politique régionale. Pour information au niveau fédéral, l'année dernière, ce qui a été joué a été encaissé, le reste a été transformé en avoir sur la saison suivante* - Quelle est la finalité du Conseil consultatif des clubs, les propositions des clubs pourront-elle déboucher ? Comment faire la part des choses entre les clubs 100 % compétition et les autres ? – En ce qui concerne la réception de lettres anonymes de dénonciation, Jean-Luc Manaudou souhaite connaître la position officielle de la Fédération sur cette situation qui le

contraire énormément. Il ne dénonce pas mais ne cautionne pas le détournement des règles et demande le respect de la position du Ministère. *Même si l'équité peut être remise en cause, il est réaffirmé clairement que la Fédération n'encourage absolument pas la fraude et ne cautionne en aucun cas la dénonciation. Les règles gouvernementales doivent être respectées.*

Nouvelle Calédonie : Guilène Faubourg fait état de la situation compliquée dans ce territoire où les activités sont arrêtées suite au confinement. Seul point positif dans ce contexte, le dépassement pour la première fois de la barre des 4 000 licenciés.

La Réunion : La situation se dégrade également d'un point de vue sanitaire dans l'attente d'un confinement potentiel la semaine prochaine.

Occitanie : Tout a été dit avec les mêmes constats que les précédentes interventions.

PACA : Nombreuses communications à destination des clubs – Continuité des organisations, dont le FFNGT à Marseille qui s'est bien déroulé avec de très belles performances – Certains clubs, dont Cannes, commencent à faire des Passeports et à organiser des challenges – Préparation des opérations estivales.

Hauts de France : - 33 % de licences en moins – Réception de lettres anonymes – Clubs en attente des décisions gouvernementales – Dirigeants qui restent néanmoins motivés et solidaires – Organisations de visio notamment sur les aides aux clubs et le PSF – Tenue du Meeting de Lille avec peu de participants.

Grand Est : Une subvention de 300 000 euros éligible au 1^{er} juillet prochain a été allouée au Grand-Est pour les plans JAN et Aisance Aquatique. Sur les dernières années il apparaît qu'un tiers de la subvention a été octroyée à d'autres fédérations sportives ou délégations de service public, dans une absence totale du respect du règlement de l'Agence. La Ligue Grand-Est a sollicité un entretien avec le Directeur de DRJS sur les mesures qui pourraient être mises en place sur le contrôle de la ventilation de cette subvention. Cette démarche s'est finalement traduite par une fin de non-recevoir puisque les sommes continueront à être ventilées sur les mêmes bases que l'année dernière, sans vérification du cahier des charges. Un état des lieux peut-il être réalisé dans les autres ligues ? Une intervention politique commune ne peut-elle pas être envisagée afin de mettre l'accent sur cette situation liée au respect de la répartition de l'argent public ? *Gilles Sézional rappelle que cette démarche a été une des premières démarches de son mandat. Des sommes considérables ont été allouées à des structures privées qui n'organisent pas les activités concernées. La FFN est par ailleurs la seule à faire remonter le passage des tests. Ce dispositif d'aides est politique. Une réflexion sera menée pour mettre en place une action collective.*

Corse : Un dossier subvention a été déposé auprès de la collectivité de Corse – Réunion prochainement avec le CROS sur le montage du dossier de subvention auprès de l'ANS - Seul un club de Natation Artistique poursuit les entraînements – Développement de l'eau libre avec projet cet été d'organiser la première Coupe de Corse et le premier championnats eau libre.

Martinique : A l'instar de la Guadeloupe, les dispositions gouvernementales relatives à l'impossibilité de participer aux Championnats de France Juniors posent de nombreux problèmes dont le maintien de la motivation des jeunes.

5 - Points divers

Michel Sauget souhaite connaître la position fédérale sur les prochaines élections au CNOSF. 4 candidats sont connus à ce jour ; la Fédération est encore en réflexion sur ce point.

Les débats sont clos à 17h10.

La Secrétaire Générale
Dominique CUPILLARD

Le Président
Gilles SEZIONALE

PROJET SPORTIF FEDERAL

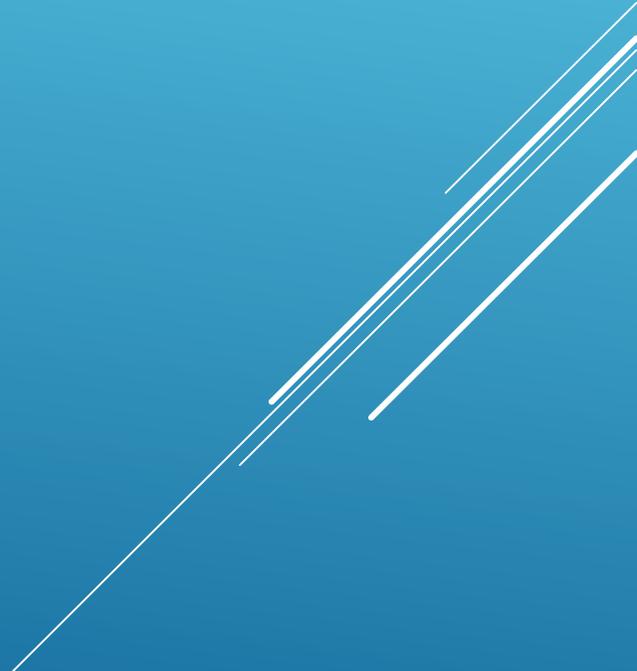
Campagne 2021



Conseil des territoires
31/03/2021

- ▶ Le cadrage général de l'ANS 
- ▶ Le cadrage du projet sportif fédéral 
- ▶ L'organisation de la campagne 2021 de subvention

PSF 2021 / CONTEXTE DE CRISE
SANITAIRE





- ▶ Une augmentation de l'enveloppe avec des principes à respecter:

50%
de part réservée aux clubs à
échéance 2024

Maintien / sanctuarisation
des crédits attribués en **Outre-mer**

Garantie d'une **attribution**
équitable et transparente

Renforcement des actions
menées en faveur des **femmes et**
des jeunes filles

LE CADRAGE GÉNÉRAL



LES STRATÉGIES FÉDÉRALES AU CŒUR DE LA DEMARCHE

- ▶ Corriger les inégalités sociales et territoriales
- ▶ Renforcer la lutte contre les dérives et les violences dans le sport

- ▶ Pratique féminine
- ▶ +25% des crédits, notamment pour les fédérations <50% licenciées



- ▶ Pratique des personnes en situation de handicap
Recensement des activités sur le Handiguide

LE CADRAGE GÉNÉRAL

- ▶ **Priorité contexte: accompagner les structures en difficulté et accompagner à la reprise d'activité**

A travers une enveloppe « Plan de relance » pour :

- aux **associations en très grande difficulté**, proches de l'état de cessation de paiement ;
- en faveur d'actions qui favorisent la **reprise de l'activité sportive** ;
- pour répondre aux besoins des associations qui respectent les **mesures liées aux protocoles sanitaires** imposés.

A travers des actions complémentaires au « Plan de relance »



PSF
SPÉCIFICITÉS CAMPAGNE 2021

- ▶ Prise en compte des bilans 2020 dans un contexte de crise sanitaire : différents scénarii
- ▶ L'organisation des actions de 2021
- ▶ Enveloppe réservée pour les clubs PPF identifiés « Accession HN » enveloppe identifiée avec l'ANS

Les structures de niveau territorial du programme des
Projets de performance fédéraux (PPF)

Développer des **actions de détection**

Encadrement
vacations et formations

Actions sportives
stages, regroupements,
déplacements de
sélections

PSF
SPÉCIFICITÉS CAMPAGNE 2021

► Un accompagnement et une communication nécessaires et importants :

Organisation d'un webinaire en partenariat avec l'Agence le 8 avril

Organisation d'un webinaire avec les référents territoriaux identifiés par les ligues en appui au niveau local - entre le 12 et le 16 avril

Interventions et présences fédérales possibles lors de l'organisation de webinaires régionaux

Le cercle de compétence en accompagnement des structures

Mails et appels téléphoniques selon les besoins spécifiques – CA et VB-

Calendrier prévisionnel
susceptible d'évoluer

PSF

ORGANISATION CAMPAGNE 2021

► Le rôle des ligues en lien avec le cercle de compétence

Constitution d'une commission régionale PSF dans chaque ligue, avec transmission nominative à l'Agence via la fédération

Préconisation de composition

Le Président de ligue ou son représentant / Un élu de la ligue / Un membre représentant des CD / Un membre représentant des clubs / Un CTS / Un salarié (agent de développement et/ou directeur d'ERFAN)

PSF

ORGANISATION CAMPAGNE 2021

► Le rôle des ligues en lien avec le cercle de compétence –suite–

❖ En amont des dépôts de dossiers:

- Traitement des bilans PSF 2020
- Diffusion des informations relatives à la campagne 2021
- Accompagnement des structures pour élaborer les dossiers de demande de subvention et aide à l'élaboration des projets de développement

❖ Phase d'instruction de la campagne:

- Etude de la complétude des dossiers
- Étude des actions avec avis technique

❖ Après la campagne:

- Diffusion des résultats aux clubs et CD
- Traitement des bilans PSF 2021

PSF

ORGANISATION CAMPAGNE 2021

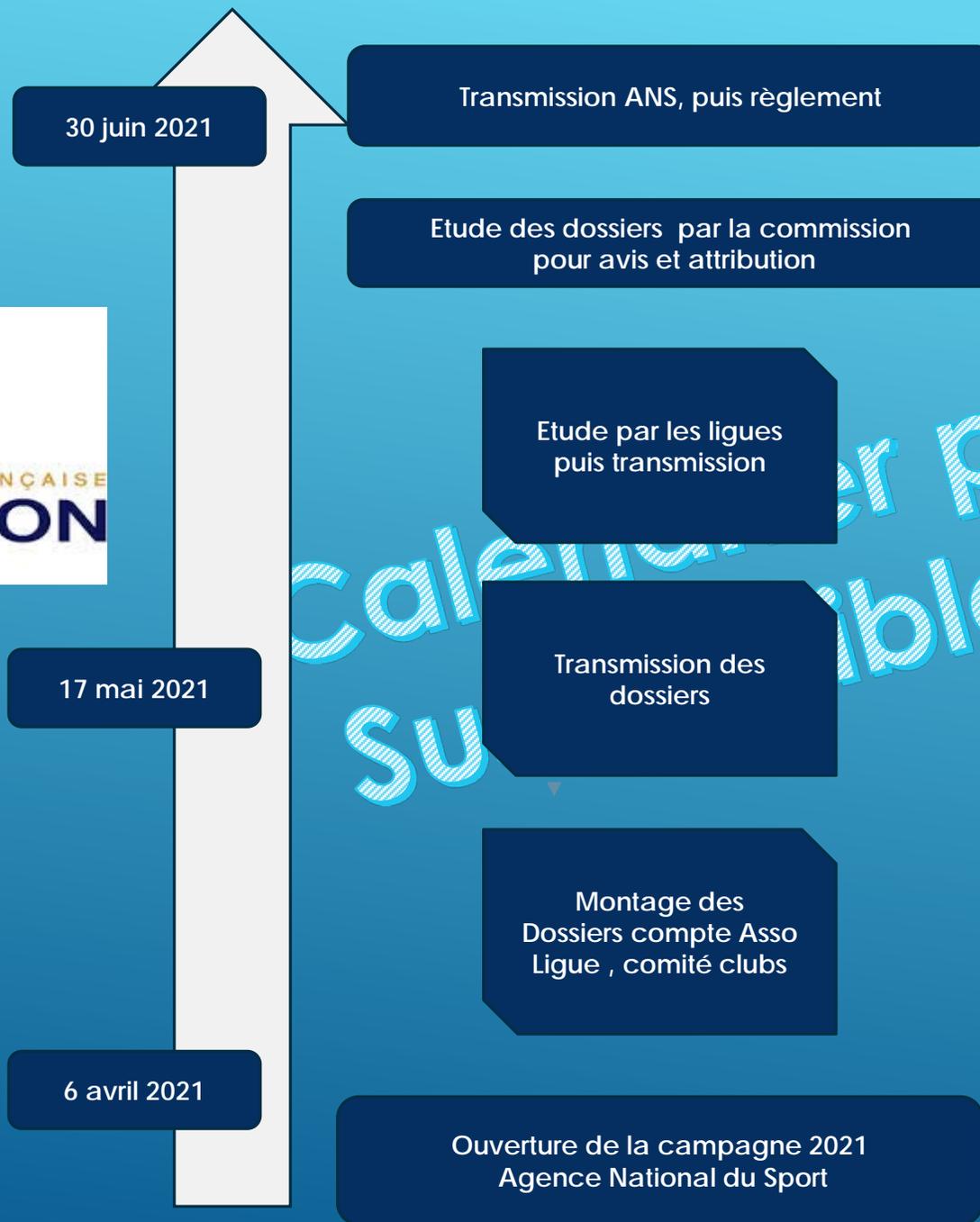
► Calendrier Prévisionnel serré

- Lancement le **6 avril 2021**
- Dépôt des dossiers dans Compte Asso au plus tard le **17 mai 2021**
- Instruction ligues
- Instruction nationale
- L'ANS attend le fichier final pour le 30 juin 2021 => attente de confirmation

Calendrier prévisionnel
susceptible d'évoluer

PSF

ORGANISATION CAMPAGNE 2021



Calendrier prévisionnel
susceptible d'évoluer

Bernard DALMON

Laurent CIUBINI

Philippe BRIOUT

Sébastien ROUAULT

Catherine ARRIBE

HIRTZIG Olivier

Agnès BERTHET

Roland CABANES

Vincent BRIERE

Laurent LE BRIS

Jean François GUINOT

PSF
MEMBRES DU CERCLE